



École
nationale
des
chartes

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 DECEMBRE 2017

Délibération n°2017-25 : Dispositif d'action sociale en faveur des personnels de l'École – contribution de l'établissement aux gratifications de Noël

Le conseil d'administration, dans sa séance du 13 décembre 2017,

ARRETE

la contribution de l'établissement aux gratifications de Noël 2017 pour les enfants du personnel de moins de douze ans à 1967 €, qui se répartit de la façon suivante :

- 1140 € de chèques-cadeaux (30 € par enfant pour 38 enfants) ;
- 770 € de places de spectacle (22 € par place pour 35 enfants) ;
- 57 € de « bons goûters » (3 € par bon pour 19 enfants).

Nombre de votants : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0.



Le président du conseil d'administration de
l'École nationale des chartes

Louis GAUTIER

Membre du campus Condorcet

65, rue de Richelieu
F-75002 Paris
T +33 (0)1 55 42 75 00
communication@enc-
sorbonne.fr
Bibliothèque
12, rue des Petits-Champs
F-75002 Paris
T + 33 (0)1 55 42 88 69
bibliotheque@enc-
sorbonne.fr
www.enc-sorbonne.fr